

Relevé de Conclusions
Réunion du mercredi 10 octobre 2018

Objet : CONSEIL DE QUARTIER EST

ÉTAIENT PRÉSENTS : Rémi AUTEFAGE, Gérard BOURGUIGNON, Dominique DENOO, Nadia DERBIKH, Thierry FAIVRE, Véronique LARTAUD, Alain LECLERC, Laurence MARTIN, Alain PERRIER, Josette PRUE, Eliane ROCHER, Raymond TSATI

ÉTAIENT EXCUSES : Jean-Louis GASQUET, Sonia GEAY, Didier MEURUS

ÉTAIENT ABSENTS : Christian BARROUILLE, Olivier CAUWEL, Georges DUPLAN, Mathieu REY

ÉLUS PRÉSENTS : Christine KAMMLER, Christine BONNEFOY

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES COMMUNIQUÉES PAR CHRISTINE KAMMLER
POINTS SUR LES DOSSIERS EN COURS SUR LA COMMUNE

1 – L'actualité des grands projets en cours

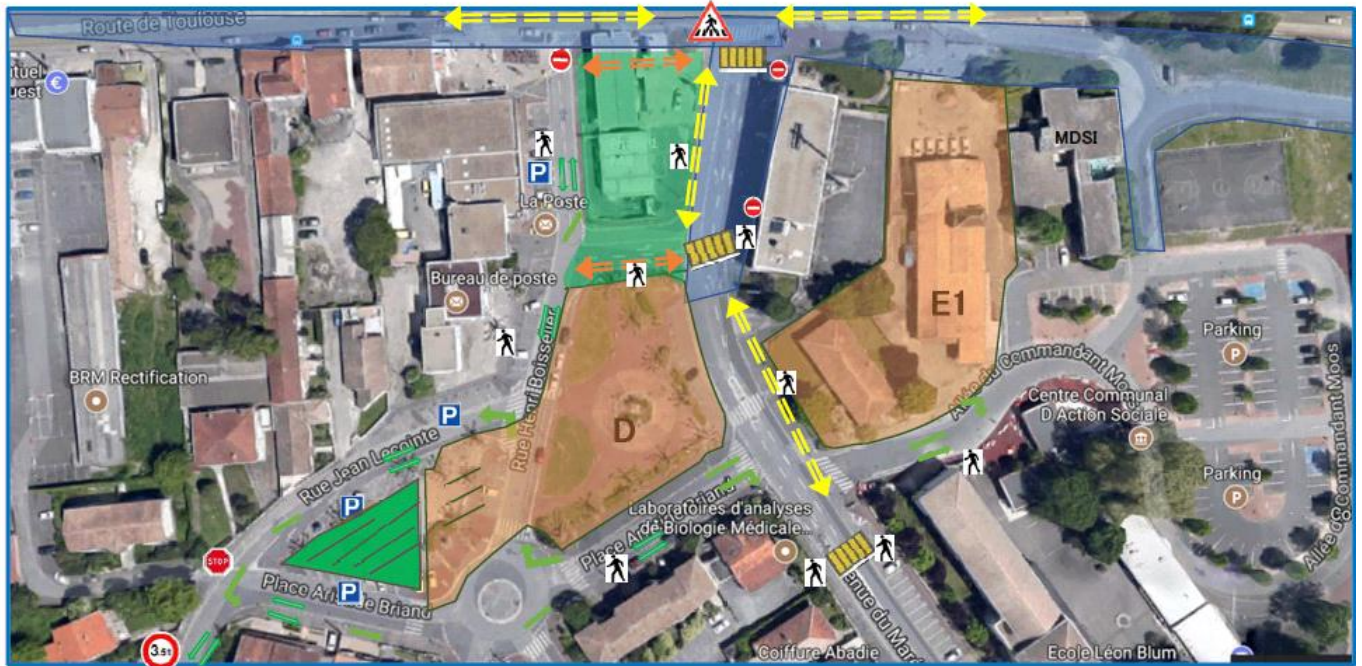
L'avancée des travaux du tram et Parc Relais.

- 25 octobre : Mise sous tension de la ligne aérienne de contact (catener)
- Fin octobre : 1ère rame sur la voie
- Fin novembre : marche à blanc : essais dynamiques
- Début janvier : mise en service du tramway. Le parc relais ouvrira en même temps.





ZAC de la route de Toulouse


Période : octobre à Décembre 2018




LEGENDE

 Travaux Tram
Libération arrière quai station **17 Sept 2018**
pour trx FAB
Trottoir Av. G.Leclerc en attente travaux Tram
(yc Concessionnaire)


 Travaux FAB : 17 Sept18- Décembre 2018
depuis le quai station vers l'ilot D (yc abords
provisoires ilot D)

 Construction ilot D (du 02/10/17 au 01/06/19)
Construction ilot E1 (du 02/01/18 au 01/12/19)

 Circulation riverains (accès poste/BNP)

 Circulation chantier

 Cheminement à alterner

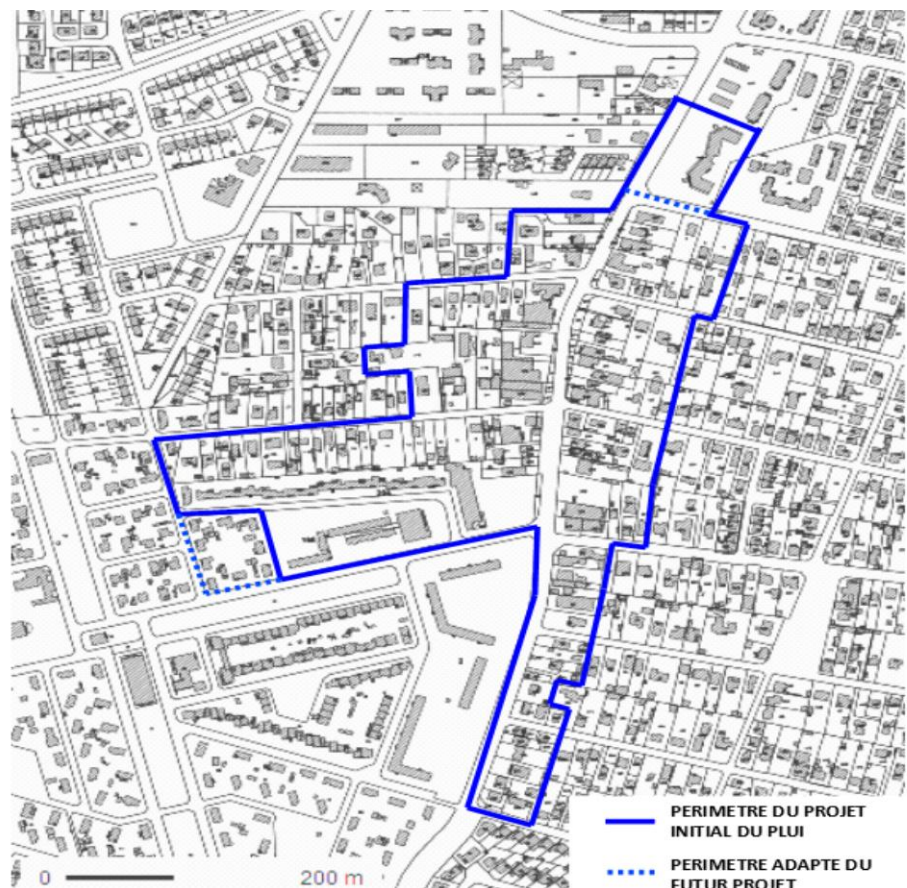
 Cheminement piéton à bouger en
fct de l'avancement des travaux


1


> Les travaux des îlots D et E se termineront respectivement en juin et décembre 2019.

Étude d'aménagement du quartier de Chambéry

La volonté de cette étude est municipale et portée par Bordeaux Métropole, de part ses compétences en aménagement de l'espace public.



 PERIMETRE DU PROJET
INITIAL DU PLUI

 PERIMETRE ADAPTE DU
FUTUR PROJET

PHASE 1

DIAGNOSTIC URBAIN,
FONCIER, PAYSAGER ET
ÉCOLOGIQUE

Septembre / novembre 2018

- Travail documentaire
- Appropriation du site et de son environnement
- Identification du potentiel de développement
- Analyse du tissu économique / commercial / de services et de son évolution

PHASE 2

SCÉNARIIS
PROSPECTIFS

Novembre / janvier 2019

- 3 scénariis d'aménagement minimum : trame viaire, typologie d'habitat, schéma des circulations douces / du stationnement / des déplacements, schéma des polarités (espaces publics, équipements, activités), estimation financière...

PHASE 3

PLAN-GUIDE

Février / avril 2019

- Plan masse
- Vue et film 3D
- Fiches actions descriptives : programmation, préconisations urbaines, architecturales et paysagères, traductions réglementaires, feuille de route opérationnelle, calendrier, phasage des investissements...

CONCERTATION COMMERCANTS



18 et 19 septembre 2018 : Entretiens individuels avec une sélection de commerçants



Septembre 2018 : Diffusion d'un questionnaire



Novembre 2018 : atelier de partage du diagnostic



Mars 2019 : atelier de partage des scénariis d'aménagement



Avril 2019 : réunion publique de présentation du plan-guide

CONCERTATION HABITANTS ET INSTANCES DE CONCERTATION



Octobre 2018 : Balade urbaine : remontée du ressenti sur le quartier et des usages



Janvier 2019 : Atelier « cartes sur table », à partir du diagnostic



Mars 2019 : atelier « orientations et projets » sur la base des orientations d'aménagement



Avril 2019 : réunion publique de présentation du plan-guide

INVITATION

BALADE URBAINE

À CHAMBÉRY

Repensons
ensemble
notre quartier.



SAMEDI 20 OCTOBRE

À 10h - Plateforme de Chambéry
(rue Bossuet - face à la médiathèque d'Ornon)

Plus d'infos : villenedornon.fr

Balade urbaine Chambéry

Dans le cadre d'une étude engagée pour définir ensemble l'avenir du quartier Chambéry, la ville et Bordeaux Métropole vous invite à vous exprimer pour contribuer à la réflexion.

A l'occasion de la balade urbaine, venez (re)découvrir le quartier en marchant et enrichissez le diagnostic en cours en partageant votre expérience de vie, de mobilité, de pratiques commerciales, etc.

Agenda 21 : les actions menées

Groupes de travail agenda 21

- **Guide « La Nature dans ma ville »** : guide finalisé et distribué lors de la journée du développement durable du 2 juin 2018
- **Végétalisation de l'espace public** : questionnement des élus sur la faisabilité notamment sur les trottoirs en grave. Faisabilité à approfondir avant qu'une éventuelle relance faite au groupe de travail.



Actions à venir

- **Restitution du diagnostic réalisé par la LPO dans le parc de Sallegourde** (inventaire oiseaux, papillons, abeilles) et recommandations dans la gestion
- Opération de **distribution de composteurs** début novembre
- Lancement d'une démarche de **lutte contre le gaspillage alimentaire** avec l'école Jean Jaurès
- Lancement d'une démarche **écoresponsable** dans quelques équipements sportifs
- **Opération le Jour de la Nuit** : sensibilisation autour de la **biodiversité nocturne** et sortie au Parc de Sallegourde – RDV vendredi 12 octobre à 18h à la salle J. Brel

Citoyen vigilant



Un dispositif de participation citoyenne

a été mis en place en partenariat avec la Préfecture de la Gironde, la Police nationale et la Police municipale afin d'accroître la sécurité des biens et des personnes dans les quartiers.

Ce dispositif fonctionne avec l'aide de référents dans les quartiers, choisis sur la base du volontariat, le « citoyen vigilant »

Ils ont déjà leurs référents

Chambéry-Est : délimité par les rues de la Paix, R. Poincaré, P. Curie, Route de Léognan

Référent M. FIGUE Jacques

Quartier la Taille : délimité par le chemin de Brignon, Rue J Michelet, Rue F. Soors, Chemin de Couhins, Avenue des Pyrénées

Référent M. GRANET Julien

Quartier la Hé : délimité par la route de léognan, Rue J. Bonnardel, Chemin Brignon, Chemin de Camparian

Référent Mme CUGUILLERE Christine (suppléantes Mme Raymond Sonia, Mme Babin Thérèse)

Quartier Hourcade délimité par la rue S. Allende, AV. G. Clemenceau, Chemin du pas de la côte, Chemin d'Hourcade - Référent M. Jacques BONNET

Quartier la Hontan délimité par l'avenue des Pyrénées, Avenue F. Coin, Avenue F. Granet

Référent Mme LESPRIT Catherine

Quartier St Bris délimité par Le Chemin Des Orphelins, Route De Toulouse, Allée Dubos, G. Flaubert, Av. Orée Du Bois - Référent M. ROUSSANNE Jean Bernard

Quartier Trigan délimité Par Les Rues J. Michelet, F. Soors, Chemin De Couhins, G. Bizet, R. Poincaré
Référent Mme RICAUD Marie Annik

Ils sont à la recherche de leurs référents

- Secteur St Bris Le Béquet - La Ferrade -Pont De La Maye – Madère
- Secteur Sarcignan - Versein- Baugé
- Secteur Chambéry-Ouest Piscine
- Secteur Chambéry Sud Couhins - La Monnaie
- Secteur Bourg Pontac
- Secteur Bourg Sallegourde
- Secteur Bourg Leyran
- Secteur Bourg Courrejean - Domaine De La Plantation

2 – Informations générales

2.1 - Présence de moustiques

La ville a saisi le Préfet par courrier afin de trouver des solutions.

2.2 - Suivi des chantiers sur la commune

Pour faciliter le quotidien de ses administrés, la Ville a mis en place sur son site internet, l'application Info travaux qui répertorie sur la base cartographique libre openstreetmap, tous les travaux impactant la commune, au fur et à mesure de leur avancement.

<https://villevadornon.city/#13/44.7729/-0.5576>

Grâce à Info travaux, il est possible d'avoir un aperçu des travaux et projets du territoire dans les quartiers puis accéder aux détails des interventions, ainsi qu'à l'arrêté municipal attaché.

2.3 - Journée des nouveaux arrivants

Un stand Conseil de quartier sera mis en place lors de la prochaine journée des nouveaux arrivants.

2-4 – Plan communal de Sauvegarde

Il vise à constituer une liste de référents volontaires pour conforter des équipes d'intervention et de gestion d'hébergement par exemple, aux côtés d'un élu, d'un administratif ou d'un associatif. En cas de crise majeure à gérer, cela représenterait une ressource supplémentaire non négligeable.

Un formulaire d'inscription est à renseigner et à remettre au Directeur Prévention de la ville.

II – RETOUR SUR LES POINTS ABORDÉS LORS DES PRÉCÉDENTES RÉUNIONS

1 - Un terrain privé est investi par un camp de Roms

Cette présence génère des problématiques et surtout des inquiétudes pour les riverains. Le collectif CHARPAK a été créé par ces derniers et a été reçu par Monsieur le Maire en juin dernier. Les problématiques évoquées sont les suivantes : sentiment d'insécurité, fouille dans les poubelles avoisinantes, éparpillement des déchets, rodage, altercation avec les riverains, feux très fréquents notamment de câbles fondus qui génèrent des vapeurs toxiques et suspicion de cambriolages.

> Factuellement, pour la police nationale il n'y a pas eu de cambriolage (aucune plainte n'a été déposée à ce jour). La police municipale et la police nationale se rendent tous les jours sur le site. La surveillance est renforcée et quotidienne.

Concernant les feux, deux interventions des sapeurs-pompiers ont été réalisées sur les six derniers mois : un feu de cuisine et un feu de plastiques.

Monsieur le Maire a conscience de cet inconfort de promiscuité. Il a rencontré le propriétaire du terrain au mois de juillet et a constaté que cela dépasse les prérogatives de la municipalité. Il a toutefois mis en garde le propriétaire de sa responsabilité. Suite au récent incendie (en début de ce mois d'octobre), on peut préjuger que le propriétaire se mobilisera pour faire évacuer le site.

Toutefois, en parallèle, la mairie a démarré une procédure auprès de la Métropole, pour permettre à terme de déclarer cette zone insalubre, si le propriétaire est reconnu défaillant.

2- Dégradation de la chaussée : Chemin de Leyran, portion Chemin Tillon – Plateforme Chazot

Une augmentation des dégradations de la chaussée et des trottoirs est constatée. Inondations de certaines zones et propriétés. Quel est le calendrier des travaux ?

Les travaux ont débuté le 8 octobre et se termineront courant décembre. Ils concernent la réfection d'une portion de chaussée et des trottoirs côté impair : tranchée drainante, bordures, bouches égouts.

Pendant la durée des travaux, la circulation des poids lourds pour l'accès aux Transports Chazot se fera uniquement par l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, le chemin de Galgon et le carrefour Leyran/Galgon.

III – POINTS ÉVOQUÉS PAR LE CONSEIL

1- Mauvais positionnement de l'arrêt de bus Chemin de Leyran, carrefour Galgon

L'arrêt du bus scolaire est trop près du carrefour et bloque la circulation lors de la descente des enfants.

> Il est demandé au bus scolaire de prioriser l'utilisation des arrêts TBM, celui-ci en est un.
A l'arrêt Chemin de Leyran à proximité du chemin de Galgon seulement un enfant descend. Il s'agit de 2 minutes d'arrêt maximum.

Les membres précisent que ce sont les bus du lycée et de la ligne 36 qui s'arrêtent plus longtemps, ceux-ci sont très empruntés. Cela crée un danger, car lorsqu'on s'engage dans la rue, on voit le bus au dernier moment.

>La Ville envisage difficilement déplacer cet arrêt car il est aménagé avec un quai aux normes PMR.

2 - Chemin de Leyran, portion Galgon – rue Docteur Schweitzer à hauteur du n° 18bis

Un îlot n'a pas été peint et est peu visible.

La Ville fait le nécessaire pour que cette signalisation manquante soit prise en charge par Bordeaux Métropole.

3 - Lotissement Le Clos Saint Martial, problème du fossé

>La partie de fossé qui appartient à KHOR Immobilier a été traitée, le curage a été effectué. Le reste du fossé est sur le domaine privé, mais les Services Techniques ont effectivement constaté que la buse mise en place est sous-dimensionnée. Des courriers ont été faits pour demander le nettoyage du fossé, il y a aujourd'hui un problème de pente sur les différentes propriétés. La Ville ne peut cependant pas gérer ce problème sur le domaine privé.

On constate une augmentation de la présence de nuisibles (ragondins, rats, moustiques, ...)

>Une convention de lutte contre les nuisibles existe et une demande de piégeage a été faite. Il est possible de réaliser des piégeages, seulement pour ragondins, rats musqués. Les services techniques de la ville ne pensent pas qu'il y ait des ratons laveurs sur ce secteur. Il faudrait pour cela un nom et numéro de téléphone pour que le technicien mette en relation le piégeur et l'administré.

4- Rue Docteur Schweitzer

Quand sera mis en place des îlots peints en amont et aval des places de parking pour obliger la circulation en quinconce ?

>La Ville a relancé Bordeaux Métropole à ce sujet.

5 - Plateau surélevé Chemin Galgon – Chemin de Leyran

Le bruit du passage des véhicules est de plus en plus présent, est-il possible de prolonger la zone 30 depuis le bourg jusqu'à la plate-forme surélevé Galgon-Leyran ?

>Une zone 30 sur toute la rue n'est pas justifiée. Le plateau a une vraie utilité pour ralentir les véhicules.

6- Place Marc Dulout

Il y a un boulodrome à proximité de l'aire de jeux des enfants. Les boules détériorent le grillage, est-il possible de poser des traverses en protection ?

>Une demande d'intervention est en cours. Des traverses seront mises en place.

7 – Un nid de frelon a été identifié à l'angle de l'avenue du Maréchal Foch et du boulevard Chevrefin

>Une demande d'intervention a été effectuée. Souvent les intervenants sont des apiculteurs bénévoles. M. Lebervet est le référent sur Villenave d'Ornon.

8 - Place de l'Eglise, la vitesse est excessive dans le virage malgré le plateau surélevé

Quelles sont les solutions pour protéger les clients des restaurants en cas de sortie de route malgré les poteaux en bois ?

>Il y a des poteaux en bois sur les bas côtés et des potelets ont déjà été rajoutés. La Ville cependant demandera à la police municipale d'effectuer des contrôles à cet endroit.

9 - Demande de stationnement à cheval sur le trottoir, rue du Hameau de l'Eglise (impasse)

Les membres du conseil demandent un stationnement à cheval sur le trottoir dans cette impasse car les voitures n'ont pas la place de se croiser, et il n'y a aucune visibilité dans le virage. De cette manière les poussettes pourraient malgré tout rester sur le trottoir.

> Il est délicat d'autoriser cette pratique dans cette rue, alors que certains véhicules sont verbalisés pour ce type de stationnement dans d'autres rues Villenavaises. Par ailleurs, cela nécessiterait un aménagement des trottoirs et des marquages au sol.

La Ville propose de matérialiser une zone de non-stationnement un peu avant le virage pour éviter tout danger de véhicule en face à face dans ce virage.

10 -Un arbre sur un terrain privé avec débord important sur le domaine public situé à l'angle de l'avenue du Général Castelnau et de l'allée de Sallegourde nécessite un travail d'élagage.

> Aucune intervention des services techniques ne peut être effectuée sur le domaine privé. Dans le cas présent, la police municipale sera sollicitée afin de demander au propriétaire d'agir, car cet entretien lui incombe.

11 - Gare SNCF : un aménagement (léger) et un débroussaillage de l'aire de stationnement seraient nécessaires

> Il s'agit bien d'une parcelle appartenant à SNCF Réseau. Les services techniques se rapprocheront des services SNCF pour le débroussaillage et éventuellement pour augmenter la capacité de stationnement.

Les membres du conseil précisent que seuls des pieux en ferraille blanc bloquent et empêchent l'optimisation du parking.

12 – L'adresse électronique du conseil de quartier : quartier.est@mairie-villenavedornon.fr

Est-il possible de transférer directement sur l'adresse mail du président ?

> Les mails provenant des adresses électroniques des conseils de quartier arrivent au service Démocratie Active et sont systématiquement transférés, ainsi que les réponses apportées, aux co-présidents concernés.

13 - Place de Courréjean

Les membres du Conseil sont satisfaits des aménagements qui ont été réalisés.